



Assemblée générale de l'Association le « Mouret-Solidaire » **PV du 2 juin 2014**

Mme la Présidente ouvre l'assemblée par les salutations aux membres présents.

Se sont excusés : M. Nicolas Lauper
Mme Claire Neuhaus

Membres présents 25, ce qui fait une majorité de 13.

M. Roger Marthe est nommé scrutateur.

Approbation du PV de l'assemblée générale du 24 juin 2013

Le procès verbal du 24 juin 2013 est approuvé à la majorité.

Rapport de gestion

En 2013, des cours de Tai Ji et de Tai Gym ont été organisés. Mme Evelyne Huber en a été l'animatrice. Ceux-ci ont été très appréciés par les participants. A refaire !

L'Association a eu le plaisir d'accueillir, trois nouveaux bénévoles. Il s'agit de Madame Danielle Bard, de Monsieur Georges Brulhart et de Monsieur Martin Menoud. Bien que nous nous réjouissons de ces arrivées, nous restons toujours à la recherche de nouveaux membres.

Madame Chantal Zillweger nous a remis sa démission. Nous la remercions infiniment pour tout son travail fourni à la permanence de notre association.

Une sortie au Cousimbert a été organisée pour nos bénévoles. Cette journée de détente a été très appréciée et nous remercions Mme Sandra Marthe pour l'organisation de cette activité.

Une table ronde a aussi été organisée avec tous nos bénévoles, dans le but de faire un point de situation sur la gestion et le développement de l'association. Actuellement l'association comprend :

- 4 membres du comité
- 8 membres pour prestations
- 5 membres pour repas à domicile
- 3 membres ponctuels.

Nous avons le plaisir de pouvoir compter sur 51 membres cotisants et donateurs, dont la commune de Le Mouret, la commune de Ferpicloz, la Loterie Romande, la banque Raiffeisen-Cousimbert, ainsi que des donateurs ponctuels et anonymes.

Les après-midis rencontres ont toujours autant de succès mais restent stables (en 2012 : 55 participants et en 2013 : 50 participants). Nous remercions nos bénévoles qui participent activement à cette activité.

Les repas à domicile sont toujours très appréciés. Pour 104 jours de livraison, 588 repas ont été livrés pour 12 demandeurs. Il faut relever qu'en 2011, il y avait eu 990 repas livrés contre 539 en 2012. Cette forte baisse s'expliquait par une augmentation des repas livrés par des traiteurs, restaurants et privés.

Les prestations sont en augmentation. en 2013, il y a eu 241 transports et 51 visites pour 710 heures fournies et 7950 km parcourus.

en 2013 : 241 transports, 51 visites

en 2012 : 228 transports, 16 visites

en 2011 : 108 transports, 33 visites.

Les destinations principales sont :

HFR : 34 %

Fribourg : 21 %

Le Mouret 16 %

Marly 9%

Objectifs

2014, sera une année particulière pour « Le Mouret Solidaire » qui fêtera ses 5 ans de fondation. A l'occasion de ce jubilé, plusieurs activités seront organisées.

- le 2 mai, une conférence avec M. André Zamofing
- le 10 juin, cours sur la création de feuilles en béton (organisé par Mmes Sandra Marthe et Catherine Terrapon.
- un concours de dessin auprès des enfants de l'école enfantine de Bonnefontaine et des 3-4P de Zénauva
- le 27 septembre, une journée portes-ouvertes
- le 10 septembre une conférence avec M. Aloys Lauper

Pour le reste, les objectifs de l'association restent inchangés par rapport aux années précédentes. La recherche de bénévoles, de membres cotisants et donateurs sont une priorité pour garantir la pérennité de l'association. Le maintien des après-midis rencontres, ainsi que le développement des activités à thèmes.

Lecture des comptes

Mme Sandra Marthe nous présente les comptes de l'association.

Comptes :

Le total des produits s'élève à Fr. 15'427.10 et celui des charges de Fr. 12'392.00. Résultat bénéficiaire de Fr. 3'035.10

Budget :

Le budget présenté prévoit des produits pour Fr. 13'480.00 et des charges pour Fr. 19'060.00, ce qui nous donne un résultat déficitaire de Fr. 5'500.00.

En 2013, l'avoir en caisse était de Fr. 21'096.85, et en 2012 Fr. 18'061.85.

Comptes repas à domicile :

Pour le secteur des repas à domicile, dont les comptes sont séparés, les produits s'élèvent à Fr. 7'572.30 et les charges à Fr. 7'103.25. Ce qui présente un résultat bénéficiaire de Fr. 468.95.

Rapport des vérificateurs des comptes et acceptation des comptes

Normalement, Mme Eliane Wicht devait nous faire la lecture du compte rendu des vérificateurs des comptes, mais comme elle n'est pas présente, M. William Wicht nous fait un petit compte rendu improvisé et nous demande d'accepter les comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et Madame la Présidente remercie chaleureusement Mme Sandra Marthe pour la tenue parfaite de ses comptes.

Le budget est aussi approuvé à l'unanimité.

Nouveaux membres donateurs

De nouveaux membres donateurs ont rejoints notre association, il s'agit de :

- Mme et M. Marie-Thérèse et Gérard Schornoz
- Mme et M. Yves et Nelly Terraneo
- Mme et M. Denise et Bernard Kolly.

Conclusion

L'année 2013 s'est terminée sur un bilan positif. Aussi nous voulons dire à tous nos bénévoles qui s'impliquent et qui font preuve de tant d'engagement et de dévouement **un IMMENSE MERCI.**

Nous souhaitons aussi remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à faire connaître ou à aider notre association. Rien ne serait possible sans le soutien financier de nos membres réguliers et donateurs. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Divers

Les bénévoles du secteur (repas à domicile) acceptent l'augmentation d'un jour de livraison supplémentaire par semaine.

Madame Doris Rotach, amie de M. Jean-Michel Raemy membre de l'association, fera les nouvelles affiches pour le Mouret Solidaire.

M. Marcel Biolley demande s'il serait possible de joindre avec la convocation, le PV de l'assemblée précédente afin de pouvoir en prendre connaissance avant l'assemblée.

Mme la Présidente l'informe que le PV peut être consulté sur le site internet de l'association 10 jours avant l'assemblée, ou directement au bureau à Bonnefontaine.

Mme Jeanne-Marie Marty nous présente Monsieur Martin Menoud qui sera un nouveau bénévole pour les repas à domicile.

M. Marcel Biolley informe que M. Henri Kolly (demandeur des repas à domicile) habite maintenant chez sa fille. Donc plus de livraison.

Mme Françoise Yerly demande pourquoi il y a des accompagnements en fin de vie comme nouvelle prestation. La raison en est que nos bénévoles M. et Mme Wicht détenteur de la formation ad hoc (Croix-Rouge) sont qualifiés pour donner ce genre de prestations.

Nous avons accepté de donner toutes les informations, conseils et documents pour la création d'une nouvelle association calquée sur le modèle du Mouret-Solidaire. Ainsi, le « Gibloux Solidaire » est actuellement en voie de concrétisation. Cela donne aussi des idées à Ependes et à Léchelles de créer eux aussi une association telle que la nôtre

La parole n'étant plus demandée, les participants sont invités à prendre le verre de l'amitié accompagné de quelques friandises confectionnées par le Comité.

Zénauva le 15.05.15

Pour le pv : Jacqueline Richard